



## DIPLÔME D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II (DAES II)

## DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le diplôme d'aptitude à l'enseignement secondaire II (DAES II) est un certificat d'aptitude scientifique et pédagogique à l'enseignement dans les écoles du degré secondaire II. Il porte en principe sur deux disciplines enseignables.

Les candidat-e-s à cette formation pédagogique doivent se pré-inscrire au Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation universitaire des enseignant-e-s du secondaire I et II (ci-après CERF) avant le 15 février de l'année de début de formation professionnelle et également s'annoncer au Service d'admission et d'inscription.

## ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Le DAES II est une formation duale qui comprend :

- une partie scientifique, constituée par le Master et, parfois, certaines conditions complémentaires, qui dépendent de la Faculté et des branches concernées. Cette formation doit porter sur deux branches enseignables. La possibilité d'une formation à une seule branche est acceptée, dans certains cas, et pour autant que la formation académique dans la branche comprenne au minimum 180 ECTS ;
- une partie pédagogique et didactique, comprenant des cours et une formation pratique; cette partie, gérée par le CERF, correspond à une formation postmaster et s'étend sur 2 semestres à temps complet (correspondant à une année scolaire de 37 semaines).



### **FACULTÉ DE THÉOLOGIE**

La partie scientifique du DAES II peut être effectuée dans les deux domaines d'études de la Faculté de théologie (Théologie ou Étude du christianisme et des religions), comme programme d'études à 120 ECTS ou comme programme d'études à 90 ECTS. Le programme d'études DAES II existe dans les deux domaines d'études soit en vue d'une branche enseignable unique (120 crédits) soit pour être combiné avec une autre branche enseignable (90 ECTS).

*Renseignements complémentaires :*

- ✉ Décanat de la Faculté de théologie  
Miséricorde  
Av. de l'Europe 20  
CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 73 70
- @ decanat-theol@unifr.ch
- 🌐 [www.unifr.ch/theo](http://www.unifr.ch/theo)

## **FACULTÉ DE DROIT**

La partie scientifique du DAES II est constituée par le Master of Law et un complément en économie politique et gestion d'entreprise. Le DAES II en économie et en droit ne peut être obtenu qu'en tant que branche d'enseignement unique.

### *Renseignements complémentaires :*

- ✉ Décanat de la Faculté de droit  
Miséricorde  
Av. de l'Europe 20  
CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 80 00
- 📠 +41 26 300 97 19
- @ droit-decanat@unifr.ch
- 🌐 [www.unifr.ch/droit](http://www.unifr.ch/droit)

## **FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

La partie scientifique du DAES II s'achève avec le Master of Arts en économie politique ou le Master of Arts en gestion d'entreprise et un complément en droit. Le DAES II en économie et en droit ne peut être obtenu qu'en tant que branche d'enseignement unique.

### *Renseignements complémentaires :*

- ✉ Décanat de la Faculté des sciences économiques et sociales  
Bd de Pérolles 90  
CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 82 00
- 📠 +41 26 300 97 25
- 🌐 <http://www.unifr.ch/ses>



## **FACULTÉ DES LETTRES**

La partie scientifique du DAES II est constituée par le Master of Arts ou le Master of Science de la Faculté des lettres. Pour chaque branche enseignable, les conditions scientifiques donnant accès à la formation pédagogique et didactique sont précisées dans le Règlement d'exécution du Règlement pour l'obtention du DAES II.

### *Stage(s) linguistique(s)*

Qui choisit une ou deux langue-s vivante-s étrangère-s comme branche-s du DAES II doit avoir accompli pour chaque branche un séjour linguistique d'au moins quatre mois dans une région linguistique correspondante. Le séjour peut éventuellement être partagé en deux périodes.

### *Renseignements complémentaires :*

- ✉ Décanat de la Faculté des lettres  
Miséricorde  
Av. de l'Europe 20  
CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 75 00

DAES II

## FACULTÉ DES SCIENCES

Cette formation est sanctionnée par un Master of Science dans une des disciplines d'enseignement. Seules les mathématiques peuvent être choisies comme branche unique. Ainsi, différentes combinaisons bachelor/master sont proposées, comportant une branche principale et une branche complémentaire d'au moins 60 ECTS (90 ECTS en sport) dans une autre discipline pouvant être enseignée au niveau secondaire II. Les différentes combinaisons possibles de branches sont résumées dans le tableau ci-dessous.

BACHELOR (ECTS)	BRANCHE COMPL. (ECTS)	MASTER	COMBINAISONS
Mathématiques (120)	* (60)	Mathématiques	Mathématiques + *
Informatique (120)	* (60)	Informatique	Informatique + *
Physique (150)	Mathématiques (30)	Physique	Physique + Mathématiques
Chimie (150)	# (30)	Chimie <sup>a)</sup> + # (30)	Chimie + #
Géographie (120)	* (60)	Géographie	Géographie + *
Biologie (120)	* (60)	Biologie	Biologie + *
Biochimie (150)	Chimie (30)	Biologie <sup>a)</sup>	Biologie + Chimie
Biochimie (150)	Biologie (30)	Chimie <sup>a)</sup>	Chimie + Biologie
Sciences du sport et de la motricité, orientation enseignement (120)	* (60)	Sport	Sport + *

\* Choix parmi les branches complémentaires de biologie, chimie, géographie, informatique, mathématiques, physique et sciences du sport et de la motricité ou parmi les branches enseignables d'autres facultés.

# Choix parmi les branches complémentaires de biologie, géographie, informatique, mathématiques et physique: 30 ECTS durant le Bachelor et 30 ECTS durant le Master.

a) Le choix des options est limité



Dans le cas du choix d'une branche complémentaire dans une autre Faculté, un complément de 30 ECTS peut être exigé durant les études de master. De même, l'enseignement du sport exige l'acquisition de 90 ECTS au minimum.

*Renseignements complémentaires :*

- ✉ Décanat de la Faculté des sciences  
Ch. du Musée 8  
CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 84 50

---

**RECONNAISSANCE DE LA FORMATION  
SCIENTIFIQUE**

Les titulaires d'un titre universitaire émis par une autre université que celle de Fribourg doivent avoir déposé une demande d'équivalence auprès de la faculté concernée de l'Université de Fribourg. Ces démarches doivent être effectuées suffisamment tôt afin d'être en possession de la réponse au moment de la pré-inscription au CERF.

La demande d'équivalence implique les premières démarches d'inscription à l'Université. Il faut donc :

- s'inscrire à l'Université ([www.unifr.ch/admission](http://www.unifr.ch/admission)), en joignant la demande d'équivalence
- le Service d'admission et d'inscription transmettra votre dossier au décanat concerné.

**BRANCHES ENSEIGNABLES ET  
PROGRAMMES D'ÉTUDES**

<b>BRANCHE ENSEIGNABLE</b>	<b>PROGRAMME(S) D'ÉTUDES AU NIVEAU MASTER</b>	<b>LANGUE</b>	<b>DOMAINE(S)</b>
<b>Faculté de théologie</b>			
Religion(s) et culture(s)	Théologie	FR,DE	Théologie
	Etude du christianisme et des religions	FR,DE	Etude du christianisme et des religions
<b>Faculté de droit / Faculté des sciences économiques et sociales</b>			
Economie et droit*	Economie / Droit	FR,DE,BI	Economie / Droit
<b>Faculté des lettres</b>			
Philosophie	Philosophie	FR,DE,BI	Philosophie
Français	Français	FR	Français
	Français: formation de base	FR	
Allemand	Germanistik	DE	Germanistik
Italien	Italien	IT	Italien
Espagnol	Espagnol	ES	Espagnol
Anglais	Langue et littérature anglaises	EN	Anglais
Russe	Slavistique	DIV	Slavistique
Latin	Philologie classique ou Langue et culture latines	FR,DE,BI	Philologie classique
Grec	Philologie classique ou Langue et culture grecques	FR,DE,BI	
Rhétoroman	Rhétoroman	RH(DE)	Plurilinguisme et didactique des langues étrangères
Histoire	Histoire	FR,DE,BI	Histoire
	Histoire des sociétés contemporaines	FR,DE,BI	Histoire des sociétés modernes et contemporaines
	Histoire générale et suisse de l'époque moderne	FR,DE,BI	
Histoire de l'Art	Histoire de l'Art	BI	Histoire de l'Art et archéologie
Musique (Musicologie)	Musicologie et histoire du théâtre musical	BI	Musicologie et histoire du théâtre musical
Religion(s) et culture(s)	Sociétés plurielles: cultures, politique et religions	BI	Sciences des sociétés, des cultures et des religions
Pédagogie / Psychologie	Pédagogie / Psychologie	FR,DE,BI	Sciences de l'éducation
<b>Faculté des sciences</b>			
Mathématiques	Mathématiques	BI	Mathématiques
Informatique	Informatique	BI	Informatique
Physique	Physique	BI	Physique
Chimie	Chimie	BI	Chimie
Géographie	Géographie	BI	Géographie
Biologie	Biologie	BI	Biologie
Sport	Sciences du sport et de la motricité	BI	Sport

\* Economie et droit comptent comme deux branches et ne peuvent être pris que dans cette combinaison.

## FORMATION PÉDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE

Les étudiant-e-s qui envisagent l'obtention d'un diplôme d'aptitude à l'enseignement secondaire II doivent se pré-inscrire au Centre de formation des enseignant-e-s jusqu'au 15 février de l'année durant laquelle ils ou elles commenceront leur formation pédagogique. Parallèlement à cette pré-inscription, ils s'annoncent également auprès du Service d'admission et d'inscription.

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention du Master, avant le 1er août de la même année. Par ailleurs, en cas de dépassement des possibilités d'accueil en stage pour une branche donnée, une mise au concours des places disponibles peut être organisée.

Dans une perspective de reconnaissance et de validation des acquis, l'accès aux études peut être soumis à un entretien initial portant sur les motivations et la clarification des attentes des candidat-e-s. Cet entretien vise l'élaboration d'un projet professionnel concrétisé par un contrat, explicitant notamment les exigences et les critères d'évaluation de la formation.

La formation s'effectue en alternance entre le CERF et les établissements scolaires, articulant théorie et pratique de l'enseignement. Elle comprend des cours-séminaires généraux (pédagogie générale, psycho-pédagogie, histoire de l'éducation, didactique générale...), des cours-séminaires de didactiques disciplinaires, des laboratoires didactiques et pédagogiques, une pratique d'enseignement à l'année dans une classe du secondaire II. Des précisions quant au plan d'études peuvent être obtenues auprès du CERF.

## DURÉE DES ÉTUDES

Pour l'obtention du diplôme d'aptitude à l'enseignement secondaire II, la durée réglementaire minimale est de 2 semestres, après l'obtention du Master.

## LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

La formation pédagogique est offerte dans les deux langues (allemand et français). L'étudiant-e qui souhaite suivre certains cours dans l'autre langue est prié-e de s'adresser au CERF et à la section allemande de la formation des enseignants. Cette voie est toutefois réservée aux titulaires d'un titre universitaire (master/licence) bilingue.

## TITRE DÉCERNÉ

Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire II (DAES II)

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Enseignement au degré secondaire II (gymnases, écoles professionnelles, écoles de commerce, etc.)

## RÈGLEMENTS, PLANS D'ÉTUDES

- Règlement du 26 octobre 2006 pour l'obtention du Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire II (DAES II)
- Plan d'études pour l'obtention du « Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire II (DAES II) »
- Règlement d'exécution (liste des branches) du 14.12.2009 du Règlement du 26 octobre 2006 pour l'obtention du Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire II (DAESII)
- Règlements d'étude des facultés (s'obtiennent auprès des décanats respectifs).

## INFORMATIONS SUR LES ÉTUDES

Centre d'enseignement et de recherche francophone  
pour la formation des enseignant-e-s du secondaire I et II

✉ Rue P.-A. Faucigny 2 – CH-1700 Fribourg

🌐 [www.unifr.ch/cerf](http://www.unifr.ch/cerf)



---

## DÉLAI DE PRÉ-INSCRIPTION

15 février

---

## FINANCE D'INSCRIPTION

Suisses: CHF 655.– par semestre  
Étrangers: CHF 805.– par semestre

---

## CALENDRIER ACADÉMIQUE

🔗 [www.unifr.ch/main/calendrier](http://www.unifr.ch/main/calendrier)

---

## PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE MASTER

🔗 [www.unifr.ch/master](http://www.unifr.ch/master)

---

## VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFRE D'ÉTUDES

🔗 [www.unifr.ch/acadinfo/studies](http://www.unifr.ch/acadinfo/studies)

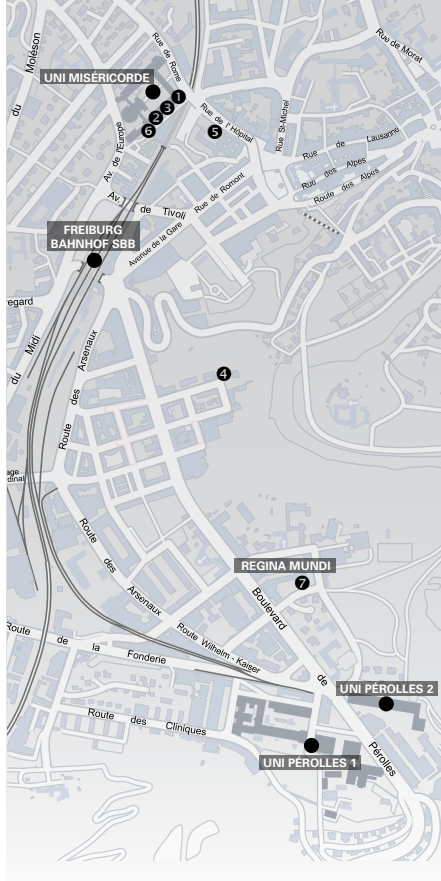
---

## CONSEIL AUX ÉTUDES

Monique Castella  
Regina Mundi C-3.108  
☎ +41 26 300 76 00  
@ monique.castella@unifr.ch

Thierry Chauvin  
Regina Mundi C-3.107  
☎ +41 26 300 76 08  
@ thierry.chauvin@unifr.ch

DAES II



## ADRESSES UTILES

### 1 Uni-Info (Informations de première main pour les étudiant-e-s)

- ✉ Miséricorde 4112 (Salle Jäggi)
- ☎ +41 26 300 95 90
- 🌐 [www.unifr.ch/uni-info](http://www.unifr.ch/uni-info)

### 2 Service d'information sur les études

- ✉ Miséricorde 4062, 4061A, 4061B
- ☎ +41 26 300 70 14
- 🌐 [www.unifr.ch/acadinfo](http://www.unifr.ch/acadinfo)

### 3 Service des relations internationales

- (mobilité et échanges universitaires)
- ✉ Miséricorde 4057, 4058, 4059A
- ☎ +41 26 300 70 47
- 🌐 [www.unifr.ch/international](http://www.unifr.ch/international)

### 4 Service de conseil social et subsides d'études

- ✉ Rue Guillaume-Techtermann 8
- ☎ +41 26 300 71 60
- 🌐 [www.unifr.ch/social](http://www.unifr.ch/social)

### 5 Apartis – Fondation pour le logement des étudiant-e-s

- ✉ Rue de l'Hôpital 4
- ☎ +41 26 300 73 13
- 🌐 [www.apartis.ch](http://www.apartis.ch)

### 6 AGEF (Association Générale des Etudiant-e-s de l'Université de Fribourg)

- ✉ Miséricorde 3021
- ☎ +41 26 300 73 12
- 🌐 [www.unifr.ch/agef](http://www.unifr.ch/agef)

### 7 Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation de enseignant-e-s du secondaire I et II

- ✉ Rue P.-A. de Faucigny 2, CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 76 00
- 🌐 [www.unifr.ch/cerf](http://www.unifr.ch/cerf)